

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## *Le projet éolien offshore au large de l'île d'Oléron : la Fédération des chasseurs de Charente-Maritime dit non !*

**Le 17 novembre 2021 à Saint-Julien-de-l'Escap**

La Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime s'oppose au projet éolien offshore au large d'Oléron qui entre en contradiction avec ses principes environnementaux. Pour étayer son refus, elle soulève plusieurs questions.

### **Environnement et biodiversité**

- Le projet est situé au coeur du tout récent parc national marin de l'estuaire de la Gironde et des pertuis charentais, dont la vocation première n'est pas le développement d'énergie nouvelles, au dépend de la biodiversité.
- Selon l'expertise d'un ingénieur en hydro-géologie marine, venu exposé ses arguments en réunions publiques au sein des communes de la presqu'île d'Arvert en 2019, la création d'un tel parc modifierait considérablement la dérive sédimentaire au point que, à moyen terme, le pertuis de Maumusson finirait par se combler. Oléron serait ainsi reliée au continent !
- L'implantation du projet présente une menace pour la faune sauvage, que ce soit l'avifaune, la piscifaune et même pour les mammifères marins. Une étude polonaise de 2011 a montré l'effet létal par infrason sur la faune présente à proximité des machines. Par ailleurs, ce projet impactera inévitablement les couloirs migratoires d'oiseaux. La faune pélagique, dans son ensemble, risque d'être atteinte.
- Le raccordement nécessitera le franchissement et la traversée d'habitats exceptionnels. On peut citer notamment la forêt dunaire à pin maritime et chêne vert de la Coubre (forêt domaniale) et le marais doux de Saint Augustin. Les deux sites sont remarquables et classés Natura 2000 !

### **Coût /économie**

- Chaque parc doit nécessairement être raccordé à un poste source, lequel, pour le projet situé au large d'Oléron, est situé à Saintes! Soit un coût de raccordement prohibitif estimé à plus d'un milliard d'euros selon les spécialistes. Les exploitants font généralement miroiter que le projet sera générateur d'emplois non délocalisés, mais dans les faits, à l'image ce certains parcs des Hauts de France, les exploitants étrangers ne recrutent pas la totalité de leurs salariés en local mais qu'une petite partie...





## CONTACT PRESSE

Elwenn MARCHAND  
elwennmarchand@chasseurdefrance.com  
05 46 59 51 18

## RESP. COMMUNICATION

Jean-Bernard DE LARQUIER  
fine.goule@wanadoo.fr  
06 08 25 96 35

Pour Christophe BOUYER, président de la FDC : « *les éoliennes tuent en France environ 55 000 oiseaux par an. L'éolien offshore « en mer » quant à lui, porte atteinte non seulement aux oiseaux, mais également aux espèces aquatiques eu égard à l'emprise des installations au sous sol sous marin. La fédération des chasseurs s'opposera systématiquement à tout projet de parc éolien dans des zones où la faune sera exposée.*»

### À propos de la Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime

La Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances du département. Elle assure la représentation des chasseurs au niveau local et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature etc.). La Charente-Maritime regroupe près de 30 000 chasseurs dont 16 300 pratiquants annuels. Avec ses 452 ACCA et ses nombreuses associations de chasse, l'association est la 1ère association du département. En savoir plus : <https://www.chasseurs17.com/>

